

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AOÛT 2015

L'an deux mille quinze, le dix du mois d'août à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Madame Brigitte PRÊTRE, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Nicolas PAILLARD et Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs David GUZZON et Eric MAILLET.
Mr GUZZON a donné procuration à Mr CHAPUIS.

Absents : Madame Laurence BASSI et Monsieur Julien LAURENT.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CHAPUIS.

1/ Approbation du Compte Rendu du 22 Juin 2015

Le Procès-Verbal du 22 Juin 2015 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Réfection Toit église (validation C.A.O.)

Madame le Maire informe que 6 entreprises ont été contactées pour la réfection de la toiture de l'église de Saint Antoine. Les entreprises MARMIER SAILLARD, VOEGTLIN , TRIOBOIS et THIONNET, les entreprises POLONGHINI et SINIBALDI n'ont pas répondu. La commission d'appel d'offre s'est réunie pour choisir une entreprise, suivant les critères d'attribution : Prix 60%, Technique 30% et Délai 10%.

	THIONNET	VOEGTLIN	MARMIER SAILLARD	TRIOBOIS
Prix	63 406 € Ht	62 852 € Ht	58 097 € Ht	66 027 € Ht
Coefficient /60	54.98 Pts	55.46 Pts	60 Pts	52.79 Pts
Technique				
Coefficient /30	27.50 Pts	22.50 Pts	17.50 Pts	22 Pts
Délai	15/10/2015	07/09/2015	Printemps 2016	Printemps 2016
Coefficient /10	7.5 Pts	10 Pts	5 Pts	5 Pts
<u>RESULTAT</u>	89.98 Pts	87.96 Pts	82.50 Pts	79.79 Pts

La commission d'appel d'offre a donc, choisie l'entreprise THIONNET pour réaliser la réfection de la toiture de l'église de Saint Antoine.

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'appel d'offre, à l'unanimité des présents, soit 7 voix pour.

3/ Travaux rue Bône (validation C.A.O.)

Madame le Maire informe que 3 entreprises ont été contactées pour l'Aménagement de la Voirie « rue de la Bône ». Les entreprises SAULNIER, CUENOT et COLAS, l'entreprise BONNEFOY a demandé un dossier supplémentaire. La commission d'appel d'offre s'est réunie pour choisir une entreprise, suivant les critères d'attribution : Prix 60% et Technique 40%.

	SAULNIER	BONNEFOY	COLAS	CUENOT
Prix	80 818.00 € Ht	63 439.60 € Ht	59 479.90 € Ht	62 018.50 € Ht
Coefficient /60	0 Pts	43.46 Pts	53.36 Pts	47.01 Pts
Technique				
Coefficient /40	17.50 Pts	17.50 Pts	22.50 Pts	20 Pts
<u>RESULTAT</u>	17.50 Pts	60.96 Pts	75.86 Pts	67.01 Pts

La commission d'appel d'offre a donc, choisie l'entreprise COLAS pour réaliser l'Aménagement de la Voirie « rue de la Bône ».

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'appel d'offre, à l'unanimité des présents, soit 7 voix pour.

4/ Dossier Accessibilité

Afin de se mettre aux normes, la commune doit présenter un dossier d'accessibilité de ses locaux publics : mairie, école, salle des fêtes, église. Madame le Maire rappelle que nous devons monter ce dossier AD'AP pour le 27 Septembre prochain.

Vu la complexité de ce dossier au niveau de la réglementation et des normes en vigueur.

Madame le Maire souhaite avoir l'aide d'un bureau d'étude, nous avons contacté la Société JDDBE qui a une personne spécialisée dans ce domaine. Le bureau d'étude a répondu à notre demande très rapidement et nous a fait parvenir un devis pour la réalisation du Diagnostic et le montage du dossier AD'AP pour un montant de 3 550 € Ht.

Le Conseil Municipal valide ce devis par 7 voix pour.

5/ Questions Diverses

- Pour la vente par Adjudication du 11 septembre 2015, nous ne faisons pas de prix de retrait, on laisse l'ONF gérer.
- Chemin d'accès à la maison de Mr Joël VIONNET et des futures constructions, les travaux effectués correspondent au devis initial, la réception des travaux a été faite.
- Suite à notre demande, l'entreprise BOUCARD nous a fait parvenir un devis pour le nettoyage des fossés rue du RoCHAT ainsi que les travaux sur les deux ponts, un route du fort et l'autre vers l'entreprise BOUCARD, pour un montant de 14 400 € Ht.
Joël et Jean-Sébastien veulent rencontrer de nouveau le responsable de l'entreprise pour avoir des explications plus précises sur les travaux à faire.
- Nous avons reçu un courrier d'un Administré pour une demande de stationnement sur notre commune, afin d'y installer « School Bus Américain » pour servir repas et boissons, à étudiants ou entreprises. La commune va lui faire un courrier en réponse à sa demande.
- Nous avons reçu un courrier d'un Administré pour bitumer une parcelle communal pour accéder à sa maison. Une réponse lui sera faite prochainement.
- Nous avons eu des réclamations en mairie pour le stationnement des voitures rue du Village avec l'angle de la rue de la Fontaine et celles-ci gênent la visibilité. Un courrier sera fait à l'Administré en question.
- Une citerne sur la Coquille était en très mauvais état et vu la sécheresse de cet été, il a fallu faire les travaux en urgence. L'entreprise DELGRANDE a fait le nécessaire pour un montant de 1300 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.